



PAR COURRIEL

Québec, le 17 avril 2020

À : Personne responsable des demandes d'accès à l'information

Objet : Demande d'accès à des documents – Activités indispensables

Madame,
Monsieur,

En vertu de l'article 9 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, je désire obtenir copie du ou des documents permettant de connaître :

- La liste des services gouvernementaux et autres activités prioritaires qui ont été maintenus dans votre organisme (en date de réception de cette demande), conformément à l'Annexe 1 du décret numéro 223-2020 du 24 mars 2020 concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19 (ou conformément à tout décret équivalent subséquent renouvelant l'état d'urgence sanitaire).

Vous remerciant à l'avance du traitement de cette demande, je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.